

## Fonds d'investissement et politique de R&D dans les groupes industriels français

La R&D est un facteur clé de succès pour l'ensemble des groupes industriels, à la fois dans les secteurs de pointe, tels que la santé, les satellites... mais aussi dans les industries dites de « faible technologie ». Danone a par exemple créé son propre centre de recherche biologique. Parallèlement, force est de constater que la délocalisation de la production s'accélère, et que la nécessité de repenser une stratégie d'innovation se fait plus pressante. La Commission Européenne ne s'y est pas trompée, qui recommandait aux Etats membres, dans ses lignes directrices pour l'emploi et la croissance, d'augmenter et de rendre plus efficaces les investissements de recherche et développement. Thierry Breton en a fait une de ses priorités, et la loi Breton prévoit la création de l'Agence de l'innovation industrielle, dont la mission serait de soutenir et de cofinancer avec des industriels de grands programmes européens porteurs de R&D<sup>(1)</sup>. La présence accrue des fonds d'investissement au capital des entreprises françaises va-t-elle modifier leurs politiques de R&D ?

Les entreprises françaises dépensent l'équivalent de moins de 1,5% du PIB en R&D, contre 1,8% en Allemagne et aux Etats-Unis, et 2,3% au Japon<sup>(2)</sup>. Ce retard, conséquence à la fois de la nature du tissu industriel français et d'une culture propre à notre pays, ne semble pas constituer un frein à l'investissement des fonds dans l'ensemble des secteurs d'activité.

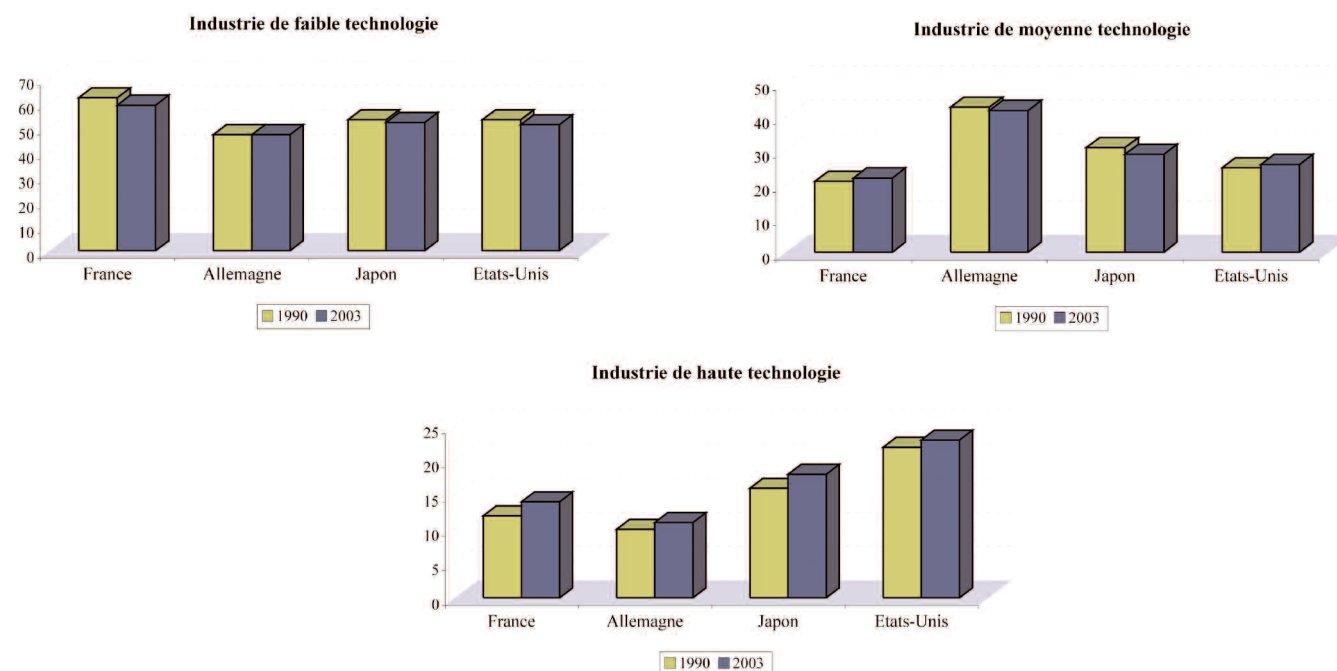
### La spécialisation industrielle française

L'effort de R&D industriel de la France reste faible par rapport à celui de ses concurrents. Cette faiblesse est liée en partie à la spécialisation de la France dans des secteurs « anciens », avec des leaders mondiaux dans les matériaux de base (acier, ciment, verre), l'agroalimentaire, le luxe...

La France s'est constitué des pôles d'excellence industrielle de haute technologie (aéronautique, industrie spatiale, nucléaire civil...), mais souvent avec l'aide de grands programmes d'Etat.

Le soutien à la R&D en France passe donc à la fois par la relance de la R&D dans les industries traditionnelles (qui tiennent une place importante dans l'industrie française, cf. graphes ci-dessous), et par la poursuite des investissements dans des secteurs de haute technologie.

### Contribution de chaque type d'industrie (selon les critères OCDE) à la valeur ajoutée industrielle du pays<sup>(3)</sup>



# Une culture de la R&D insuffisante dans les grandes entreprises françaises

La culture de l'innovation est peu généralisée dans les entreprises européennes et notamment françaises car le partage de la connaissance et la promotion de la créativité sont insuffisamment développés. Plus globalement, le dialogue entre les équipes de développement et la direction générale est souvent insuffisant en raison d'une trop grande technicité ou d'une compréhension limitée des enjeux<sup>(2)</sup>.

Institutionnaliser la culture d'innovation au cœur des processus, en développent notamment leur capacité à recruter et retenir les compétences clés en terme d'expertise technique et de créativité, comprendre les besoins du client, intégrer les fournisseurs plus en amont du processus de développement, utiliser des composants standards afin de réduire les délais, améliorer de l'intégration des sites de développement répartis sur plusieurs géographies... Tels sont les enjeux de la R&D en France aujourd'hui.

## La France et l'Europe peuvent-elles revendiquer leur compétitivité en terme de R&D ?

Devant l'irréversibilité des délocalisations industrielles liée aux écarts de coûts horaires et de flexibilité du travail, l'Europe doit désormais conserver des segments à haute valeur ajoutée. D'après une étude menée sur une vingtaine des plus grandes entreprises européennes<sup>(2)</sup>, tous secteurs d'activités confondus, la R&D européenne est compétitive, comparée aux Etats-Unis ou même à l'Asie, dans les métiers traditionnels (chimie, automobile, pharmacie) comme dans les grands programmes (aérospatiale, télécommunication). En revanche, la R&D européenne dans les secteurs des biotechnologies ou de l'informatique est quasi inexistante, alors que plusieurs fonds ont investi dans ces secteurs.

## La relance des programmes par secteur et la spécialisation par pays

La politique de relance de la R&D passera nécessairement par la construction de champions européens, qui font de la recherche une priorité, notamment à travers la relance de programmes focalisés. Certains dirigeants industriels préconisent une intervention de l'Etat afin de promouvoir des programmes technologiques industriels de long terme, et de coordonner les acteurs publics et privés<sup>(3)</sup>.

Dans cette dynamique, les pays choisissent les secteurs sur lesquels l'accent est mis en terme de R&D : la Finlande s'est tournée vers les télécommunications avec Nokia, l'Angleterre a choisi l'industrie pharmaceutique et la finance. La France doit désormais se positionner sur des secteurs forts, afin d'asseoir sa crédibilité européenne et mondiale. La stratégie d'investissement des fonds sera donc déterminante dans le renouveau de la R&D en France, à la fois à travers leurs choix sectoriels (favoriser les industries « anciennes » ou les industries de haute technologie) et à travers les moyens qu'ils souhaiteront affecter à la R&D au sein de leurs participations.

Le changement des normes comptables pourrait-il modifier la donne ? Les normes IFRS font preuve de davantage de prudence que les normes comptables françaises quant à l'activation des frais de recherche et développement : l'éventail des frais activables s'est réduit, et les conditions d'activation se sont durcies. Faut-il y voir un risque de restriction des dépenses de R&D, quand les fonds d'investissement peuvent y voir une baisse potentielle de la rentabilité de leurs investissements ?

La stratégie des fonds d'investissement est une variable importante pour la R&D française. Vont-ils l'encourager, alors que les dépenses de R&D peuvent n'engendrer des bénéfices que sur le moyen ou long terme ?

### Notes

1) *Les Echos*, 13 avril 2005

2) *Pour une nouvelle politique industrielle*, 15 janvier 2005, rapport réalisé par Jean-Louis Beffa (St Gobain)

3) *Usine Nouvelle*, 10 février 2005, étude de Booz Allen Hamilton réalisée auprès de 250 entreprises européennes (« Délocalisation de la R&D européenne : le processus s'accélère »)